

## Justificatifs à fournir pour un renouvellement ou changement de statut pour la carte de séjour Passeport Talent

### Documents à remettre à la Préfecture du lieu de résidence

- Carte de séjour en cours de validité.
- Passeport en cours de validité (avec photocopies de toutes les pages écrites et tamponnées).
- Justificatifs d'état civil : Acte de mariage, de naissance des enfants (avec filiation), attestation sur l'honneur de ne pas pratiquer la polygamie (pour les ressortissants de pays où cela est autorisé).
- 3 photos d'identité (normes préfecture).
- Convention d'accueil.
- Contrat de travail.
- Derniers diplômes obtenus: master ou équivalent ou doctorat.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois :

Dans le cas où le scientifique est locataire, il doit joindre une facture (eau, gaz, électricité, téléphone...) ou une attestation d'assurance habitation. En revanche s'il est à l'hôtel, en résidence ou au Faculty Club, il doit demander une attestation de domicile et une facture du dernier mois de loyer. Enfin, s'il est hébergé chez un particulier, l'hébergeur doit remplir et signer une attestation d'hébergement manuscrite avec un justificatif de domicile à son nom datant de moins de 3 mois ainsi qu'une copie d'une de ses pièces d'identité.

- Les timbres fiscaux du montant de la taxe (225€) à acheter en ligne [ici](#)

**(à remettre à la Préfecture uniquement lors de la délivrance du titre de séjour, donc à acheter pour le dernier rendez-vous avec la Préfecture. Ne pas acheter les timbres avant.)**

- Pour les doctorants : un justificatif d'inscription à l'Université Côte d'Azur.

Merci de présenter les documents originaux et une photocopie avec une traduction française faite par un traducteur assermenté auprès de la Cours d'Appel d'Aix en Provence.